Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026067-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Clotilde LAVISSE, Maire d'Arzano.

Étaient présents : LAVISSE Clotilde, AUFFRED Clément, LE ROCH Marie-Françoise, CORNIERE Aurélie, LE POGAM Pierre, FEREZ Crystel, CLERO Ewen, GRAGNIC Marie-Annick, MOELO Mickael, FLECHER Quentin, NOUAILLE DEGORCE Stéphanie, DE PENFENTENYO Aude

Excusés : SYLVESTRE Jean-Yves ayant donné procuration à DANIEL Stéphane

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
15	14	15

Secrétaire de séance : Pierre LE POGAM

Date de convocation : 17/07/2026 **Date d'affichage** : 24/07/2026

Objet de la délibération : Délibération modificative – création et composition des commissions municipales

Madame le Maire rappelle que, par délibération n° 2026-29 en date du 2 avril 2026, le Conseil municipal a décidé de constituer quatre commissions municipales, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales. Elle donne ensuite la parole à Mme Aurélie CORNIÈRE, quatrième adjointe.

Afin d'optimiser l'organisation et le fonctionnement des travaux des commissions municipales, il est proposé de regrouper certaines thématiques actuellement réparties entre deux commissions.

Il est ainsi proposé de fusionner les commissions « Cadre de vie et Patrimoine » et « Jeunesse et Vie locale » afin de créer une nouvelle commission intitulée :

Commission « Jeunesse et Cadre de vie »

Cette commission aura pour compétences :

- Environnement ;
- Patrimoine ;
- Accessibilité ;
- Affaires scolaires ;
- Jeunesse ;
- Communication ;
- Culture.

Les autres commissions demeurent inchangées :
Commission « Aménagement »
Compétences : Travaux (suivi de chantier), Bâtiments, Services techniques.

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026067-DE

Commission « Ressources »
Compétences : Finances, Urbanisme, Ressources humaines.

La composition des commissions résultant de cette nouvelle organisation est annexée à la présente délibération.

ENTENDU l'exposé de Madame Aurélie CORNIERE, 4e adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de modifier l'organisation des commissions municipales fixée par délibération n° 2026-029 du 02 avril 2026 ;
DÉCIDE de supprimer les commissions « Cadre de vie et Patrimoine » et « Jeunesse et Vie locale » ;
DÉCIDE de créer une commission unique intitulée « Jeunesse et Cadre de vie » regroupant les compétences précédemment attribuées à ces deux commissions ;
DÉCIDE de maintenir les commissions « Aménagement » et « Ressources » ;
APPROUVE la nouvelle composition des commissions municipales telle qu'annexée à la présente délibération ;
PRÉCISE que les autres dispositions de la délibération n° 2026-029 du 02 avril 2026 demeurent inchangées.
PRÉCISE que le règlement intérieur sera adapté en conséquence.

Vote : 15 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Clotilde LAVISSE
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO
29300 (Finistère)

COMMUNE D'ARZANO
Constitution des Commissions Municipales
Annexe à la délibération du 23 juillet 2026

Commission Aménagement	Commission Jeunesse et Cadre de Vie	Commission Ressources
Clotilde LAVISSE	Clotilde LAVISSE	Clotilde LAVISSE
Jean-Yves SYLVESTRE	Marie-Françoise LE ROCH	Clément AUFFRED
Clément AUFFRED	Aurélie CORNIERE	Marie-Françoise LE ROCH
Marie-Françoise LE ROCH	Crystel FEREZ	Jean-Yves SYLVESTRE
Pierre LE POGAM	Stéphanie NOUAILLE DEGORCE	Stéphane DANIEL
Stéphane DANIEL	Ewen CLERO	Ewen CLERO
Mickael MOELO	Mickaël MOELO	Louise DANIEL
Marie-Annick GRAGNIC	Louise DANIEL	Quentin FLECHER
Quentin FLECHER	Pierre LE POGAM	Aude de PENFENTENYO
Aude de PENFENTENYO	Marie-Annick GRAGNIC	
	Aude de PENFENTENYO	

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026067-DE

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260723-D2026067-DE